

Rapport du groupe de travail 1 "Transports et Accessibilité"

pour l'Assemblée Générale de Forum Handicap Neuchâtel du 11 mars 2010

Suite à l'adhésion en 2009 de Pierre Marquis, notre groupe de travail compte maintenant treize membres, représentant un large éventail des différents handicaps.

Nous nous sommes réunis à quatre reprises depuis l'Assemblée générale de Forum Handicap Neuchâtel du 12 mars 2009. Au cours de ces séances, il a été évoqué plusieurs points liés à l'accessibilité ou à l'aménagement de lieux, dont voici une liste non exhaustive, assortie de quelques commentaires :

- **Hôpital de Landeyeux**
Le problème de l'arrêt du bus, qui n'est pas conforme et présente un gros souci pour entrer ou sortir du véhicule avec une chaise, est toujours latent. La commune de Fontaines allait presque entreprendre les travaux quand il s'est avéré que cet arrêt est à cheval sur deux communes, Fontaines et Boudevilliers. Du coup, tout est bloqué et il s'agit maintenant de savoir qui fait quoi et surtout qui paie ! Suite à un échange de lettres à tous niveaux, les deux communes s'engagent moralement à aménager l'arrêt de bus « le plus rapidement possible » et sans l'aide de l'Etat !
- **Place de la Gare à la Chaux-de-Fonds**
Nous avons participé à un atelier de réflexion autour du réaménagement de cette place et les travaux sont maintenant en cours ou reprendront ... après l'hiver !
- **Poste de l'Ecluse et Funiculaire Ecluse-Plan à Neuchâtel**
Les importants travaux pour le funiculaire sont maintenant terminés et il est maintenant accessible, mais avec des rampes présentant des pentes >6% ! La Ville de Neuchâtel va incessamment rehausser les trottoirs pour adapter l'accès à la Poste
- **Bandes de guidage pour malvoyants**
A Neuchâtel, la pose de lignes de guidage pour personnes aveugles et malvoyantes à la Place Pury est réalisée.
A la Chaux-de-Fonds, des contacts ont été pris avec la Ville pour qu'un marquage soit réalisé avant l'hiver afin de tester sa résistance au déblayement. Mais elle a reporté la pose expérimentale de lignes de guidage à cette année.
- **Place Numa-Droz à Neuchâtel**
La presse a récemment présenté le projet de réaménagement de cette place en un carrefour où trafic et piétons cohabiteront. La place sera à niveau, sans trottoirs mais avec un « un rond point carré », avec circulation à 30 km/h. Notre membre Claude-Alain Brandt, de Centrevue, a été consulté pour ce projet. Il a demandé des démarcations bien contrastées entre trottoirs et route.
- **Bâtiment CMN / HEG Arc sur le plateau de la Gare de Neuchâtel**
Ce nouveau bâtiment présente une aberration au niveau des couleurs et des contrastes et n'est pas du tout adapté aux personnes malvoyantes. De plus, il n'y a pas de main courante dans le grand auditoire. Tout comme le complexe de sport de La Riveraine, l'esthétique de l'architecte prime sur la sécurité des usagers : Certes les bâtiments sont beaux, mais ils ne sont pas vraiment adaptés.

Rapport du groupe de travail 1

"Transports et Accessibilité"

pour l'Assemblée Générale de Forum Handicap Neuchâtel du 11 mars 2010

- Norme contraignante et pourtant malfaçons
La nouvelle norme SIA 500 pour les constructions adaptées a valeur contraignante et a caractère obligatoire, tout comme l'Art.8 de la Constitution. Elle représente une avancée considérable sur le plan de la reconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap. Nos membres sont cependant outrés par le nombre de malfaçons que l'on retrouve à la fin d'une construction et cela sans qu'il y ait de conséquence pour les auteurs. On constate un laxisme dans la délivrance d'autorisation d'habiter une construction non conforme aux plans qui ont servi à donner le permis de construire. Il faut dénoncer la pratique qui consiste à accepter la non-conformité de tout un immeuble et de corriger à moindres frais les seuls appartements qui posent problème, non sans se faire longtemps prier. Avec l'aide de notre membre Daniel Jeanneret, nous voulons étudier les possibilités de recours dans de telles pratiques et soutenir les personnes lésées.

Nous devons relever, une fois de plus, l'excellente collaboration établie tout au long de l'année avec le conseiller en construction adaptée de Pro Infirmis. Nous voulons continuer d'appuyer, à sa demande, ses interventions sur certains dossiers ou projets, comme nous l'avons fait ces dernières années.

A la fin de l'année, nous avons reçu de Centrevue une demande d'aide financière pour un projet de plans tactiles informatisés pour personnes aveugles et malvoyantes, à développer sur le canton de Neuchâtel. Vu l'originalité et la portée de ce projet, nous sommes entrés en matière et avons proposé au comité de Forum d'allouer un montant de CHF 3'000 pour la réalisation concrète d'une « dalle tactile ». Tirée du « Fonds ANCAPH », cette somme a été prise sur l'exercice comptable 2010.

En conclusion, le bilan 2009 démontre notre volonté de nous profiler en tant qu'interlocuteur reconnu dans tout projet qui touche à la personne handicapée dans le canton. Notre volonté est de poursuivre dans cette direction au cours de 2010.

Pour le groupe de travail "Transports et Accessibilité" de Forum Handicap:

Michel Bogdanski, président

Les Hauts-Geneveys , le 11 mars 2010